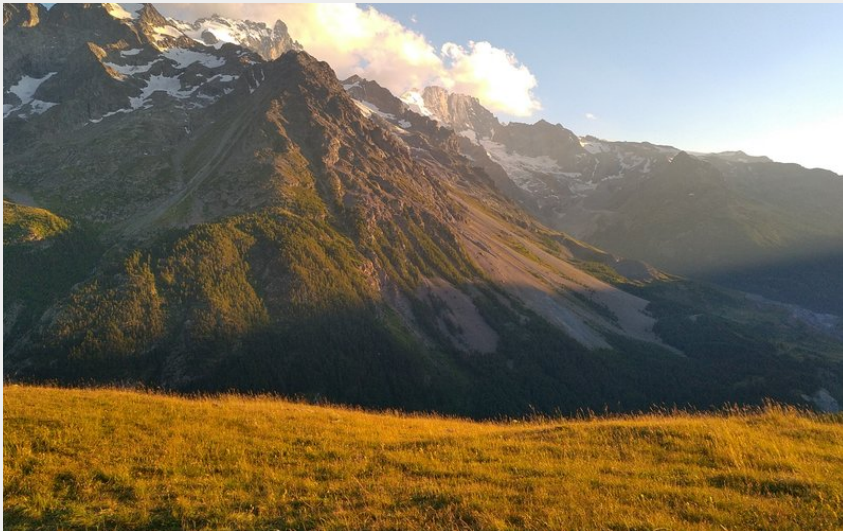
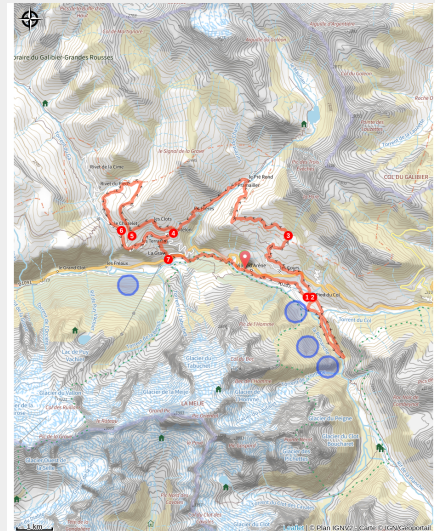


# 8 - Grand Tour du Canton

## Hautes-Alpes



Coucher de soleil sur les sommets enneigés (M. Buffet)



### Boucle sportive autour de la Haute Romanche

Un tour en balcon, qui permet de découvrir l'ensemble des villages, la Meije et les glaciers sous tous les angles. Certains passages sont très aériens et exposés

#### Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 30.6 km

Dénivelé positif : 1584 m

Difficulté : Rouge (difficile)

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Lac et glacier, Pastoralisme

# Itinéraire

**Départ** : Villar d'Arêne

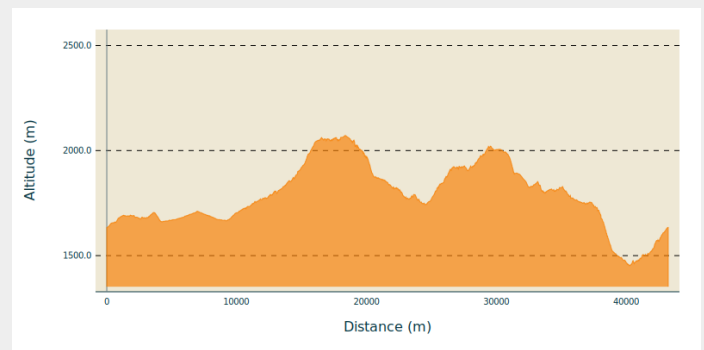
**Arrivée** : Villar d'Arêne

**Balisage** : 🚩 VTT FFC boucle locale

**Communes** : 1. Villar-d'Arêne

2. La Grave

## Profil altimétrique



Altitude min 1452 m Altitude max 2072 m

Traverser Villar d'Arêne, direction le Pied du Col,

1. effectuer une boucle via le Pas de l'Âne et le fond de la Gravière pour s'imprégner de l'ambiance du pied des glaciers.
2. De retour au Pied du Col monter vers les Cours, le lac du Pontet.
3. Au Lac, prendre le sentier en balcon qui rejoint l'Aiguillon, et descendre vers Valfroide, les Hières puis Ventelon.
4. Depuis Ventelon monter (raide) à droite au Clos, traverser à gauche en balcons escarpés.
5. Sur la piste de l'oratoire, monter à droite sous le télésiège du Signal, couper vers le téléski des Plagnes, et revenir vers le snack et le Chazelet.
6. Redescendre par le GR qui traverse les Terrasses et la Grave.
7. A la Grave, descendre vers la Romanche et prendre la direction de Villar d'Arêne, par le sentier des Vernois qui longe la Romanche en rive gauche.



# Toutes les informations pratiques

## En coeur de parc

## Recommandations

Le passage entre La Grave et Villar d'Arène traverse le cœur du Parc national avec une autorisation exceptionnelle.

Période praticable : Avril à novembre. Autres départs possibles : Le Chazelet et La Grave (Arboretum).

Station lavage vélo gratuite sous la gare de départ du télécabine de la Grave.

## Comment venir ?

### Accès routier

A Villar d'Arène, depuis la D1091, rejoindre le parking du cimetière de Villar-d'Arène

### Parking conseillé

Parking du cimetière de Villar d'Arène

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

## **Source**

Briançonnais